Apilab récompensée aux Trophées Or Normes

lundi 5 novembre 2018, par lpe

Afnor, l'organisme spécialiste des normes volontaires, a décerné le Trophée Or Normes 2018 à la société APILAB, implantée à Lagord en Charente-Maritime. Elle reçoit un trophée dans la catégorie « Prendre un temps d'avance », pour sa nouvelle approche de la biosurveillance environnementale, grâce aux abeilles.

Le 18 octobre, les Trophées Or Normes 2018 ont récompensé les organisations qui se sont appuyées sur une ou plusieurs normes volontaires dans le cadre du développement de leur entreprise pour concevoir un produit ou un service. Dans la catégorie « Prendre un temps d'avance », c'est la société APILAB qui a été distinguée.
Bureau d'études créé en 2011, APILAB a développé une approche innovante et constructive en matière de biosurveillance environnementale. Grâce à son dispositif basé sur les abeilles, elle délivre des informations qualitatives sur les effets des polluants et leur imprégnation de l'environnement. Cette approche éclaire les résultats quantitatifs obtenus plus traditionnellement par des appareils de mesure et des modèles de dispersion.

La méthode d'APILAB est aujourd'hui reconnue dans une norme volontaire publiée en 2017. L'entreprise apporte ainsi une innovation en matière de biosurveillance pour aider les industriels et les collectivités dans la mise en place et l'évaluation de leurs politiques volontaires de développement durable. Les résultats obtenus permettent également de réaliser un suivi national de l'état de santé des abeilles et participe, ainsi, à la recherche des causes de disparition des pollinisateurs.

Les autres entreprises distinguées lors de Trophées Or Normes sont : Suez International (catégorie « Favoriser les échanges »), Prev Sécurité 62 (catégorie « Protéger les personnes ») et Nomade Aventure (catégorie « Faciliter la vie quotidienne »).

Les Trophées Or Norme, en bref
Lancés sous la forme d'un concours en 2018 par AFNOR, les Trophées Or Normes récompensent les personnes et leurs entreprises, associations, fédérations ou organismes publics qui, en utilisant une norme volontaire pour leurs produits, leurs services, leurs manières de faire ou de travailler, ont particulièrement innové ou signé des réussites. Ces trophées sont portés par le réseau des adhérents d'AFNOR.

A propos d'AFNOR
AFNOR est l'organisme français de référence pour les normes volontaires. Il gère la collection des documents qui existent et anime les travaux des parties intéressées pour la création, la révision des normes volontaires et pour défricher les sujets pouvant donner matière à en élaborer de nouvelles.
Lancée à l'initiative des acteurs du marché, la norme volontaire est un cadre de référence qui vise à fournir des lignes directrices, des prescriptions techniques ou qualitatives pour des produits, services ou pratiques au service de l'intérêt général. Tout le monde peut participer à sa création et toute organisation peut ou non l'utiliser et s'y référer. C'est pourquoi la norme est dite volontaire.
En coordinateur de la normalisation en France, reconnu par les Pouvoirs Publics (Ministère de l'Economie) AFNOR affiche une ambition : contribuer à la diffusion de bonnes pratiques et de solutions

efficaces, au bénéfice de toutes les parties prenantes.